






# TRAITEMENT ANTI MERULE

Révision 1  
du 20.11.13

Destination	Nettoyage des outils	Matériel d'application
		

## Définition :

Produit concentré, destiné au traitement du mэрule (serpule lacrymans). Fongicide puissant contre ce champignon qui attaque le bois et par contagion d'autres ouvrages des habitations. Son effet curatif permet d'assainir les matériaux attaqués par le champignon. Le Traitement Mэрule peut être utilisé en injection et en pulvérisation.

## Préparation :

Avant traitement, il convient de s'attaquer aux facteurs favorisant le développement du champignon : aération insuffisante, humidité ambiante, infiltration d'eau.

Éliminer toutes traces visibles du champignon par grattage ou brossage.

Aspirer les spores (poussières brunes) et l'ensemble des poussières présent dans la pièce.

Remplacer les bois attaqués qui devront être ensuite brûlés.

Enlever les plâtres contaminés.

Mettre à nu les maçonneries par grattage, puis brûler au chalumeau en élargissant le brûlage dans une périphérie de 1m de la zone contaminée.

Les préconisations ci-dessus doivent être impérativement suivies. Le double emploi injection + pulvérisation est vivement conseillé.

## Application :

Bien agiter avant dilution. Diluer 1 litre de Traitement Mэрule avec 9 litres d'eau ; bien mélanger la solution. Par pulvérisation : deux passes minimum dans l'ensemble du local contaminé (murs, plafonds, sols dépoussiérés).

- Consommation : 0,5L de solution /m<sup>2</sup>, variable selon la porosité support.

Par injection : effectuer des trous sur la surface contaminée, à la foreuse de 12 à

14 mm et sur une profondeur de 3/4 de l'épaisseur du mur à traiter. Espacer les trous de 15 à 30 cm maximum.

- Consommation : 2L de solution /m<sup>2</sup> pour un mur de 10cm d'épaisseur.

Il est recommandé de pulvériser, même après injection, toutes les parois de la pièce contaminée pour supprimer les rysomes et spores éventuels.

Séchage : 24h à 48h en atmosphère ventilé.

Ne pas rincer. Nettoyage des outils à l'eau.

## Précautions d'emploi :

Produit concentré. Suivre la dilution recommandée.

Température d'application : entre 10 et 25°.

Rincer le bidon vide du Traitement Mэрule et utiliser l'eau de rinçage dans la dilution.

Ne pas laisser les matériaux contaminés et démontés dans l'habitation.

S'assurer que les bois démontés seront brûlés.

La présente fiche descriptive annule et remplace toute fiche antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.



# TRAITEMENT ANTI MERULE

Révision 1  
du 20.11.13

Bien refermer le bidon après utilisation et conserver dans un endroit frais et sec.  
Craint le gel au stockage.

Les conditions d'utilisation et d'application de nos produits ne nous étant pas connues, notre responsabilité ne saurait être engagée en cas de non suivi des indications figurant sur ce document ou sur nos emballages.

<b>Caractéristiques :</b>	
Densité	1,0 ± 0,01 à 25°C
pH	Entre 7,5 et 8,0 (avant dilution du produit concentré)
Rendement	1 litre pour 5 à 20 m <sup>2</sup>
Nettoyage des outils	Eau
Matériel d'application	Pulvérisateur, pistolet injection

## Sécurité :

Utilisation TP10

Substances actives : composés de l'ion ammonium quaternaire, alkyl en C8-18 benzyldiméthyles, chlorures : 400g/kg (CAS : 63449-41-2).

Numéro inventaire biocide : 34548

Type de préparation : liquide.

Conserver hors de la portée des enfants.

Dangereux – Respecter les précautions d'emploi.

Utiliser les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Contribuez à préserver l'environnement en ne jetant pas les résidus à l'égout et veillez à apporter le contenant vide dans une déchetterie. Contactez les autorités locales, afin de vous informer du mode d'élimination de l'emballage non vide. Ne pas abandonner dans la nature.

Délai d'apparition de l'effet biocide : quelques jours.

Durée d'action de l'effet biocide et intervalle à respecter entre les applications : 6 mois.

Consulter la fiche de données de sécurité, disponible sur notre site.

La présente fiche descriptive annule et remplace toute fiche antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.